



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 77929

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'intérêt et l'importance de la baisse du taux de TVA dans l'hôtellerie et la restauration. Cette mesure avait été annoncée le 23 juillet 2003 par la Commission européenne. Ultérieurement, l'application de cette mesure a été prévue au 1er janvier 2005, selon les informations communiquées. À la veille de la mise en oeuvre effective de cette mesure, au 1er janvier 2006, il lui demande l'état actuel de sa concrétisation.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77929

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10440

Question retirée le : 6 décembre 2005 (Retrait à l'initiative de l'auteur)